37828 - Elle revoit ses règles une semaine après la fin de son cycle menstruel

question

Je prends des contraceptifs. Une erreur dans l'agencement des prises a entraîné le retour du cycle menstruel une semaine après la fin du cycle précédent. Le cycle inattendu doit-il être assimilé au cycle normal ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Oui, les deux cycles ont le même statut car, en principe, le sang sécrété par le vagin relève des règles sauf preuve du contraire. On a interrogé Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) à propos du cas d'une femme qui a vu ses règles neuf jours après la fin du cycle menstruel précédent. Et il a dit : Les règles sont ce qu'elles sont. Peu importe le moment de leur apparition et la durée, longue ou courte, qui les sépare. Si une femme les voit puis recouvre sa propreté rituelle avant de les revoir 15 ou 16 jours plus tard, elle cesse de prier parce que confrontée à un retour des règles. Elle devra toujours agir de la sorte. Chaque fois qu'elle recouvre son état de propreté rituelle puis revoir les règles, elle devra cesser de prier. Fatwas de la femme musulmane 1/79.

Allah le sait mieux.